

Comment réduire les accidents de la route et les traumatismes à Ouagadougou ?

Emmanuel Bonnet (IRD), Amandine Fillol (IRSPUM), Aude Nikiema (INSS), Salifou Sidebega (IRD), Manhamady Ouedraogo (IRD), Lucie Lechat (IRSPUM), Valéry Ridde (IRSPUM)

Les accidents de la route à Ouagadougou sont nombreux. Ils causent des blessures, des traumatismes et des décès. Ils sont difficiles à compter mais une recherche action réalisée en 2015 permet d'estimer et d'identifier les moyens de réduire les accidents et leurs conséquences sur la population.

- ➔ Les plus jeunes sont les plus touchés par les accidents
- ➔ 80 % des accidents touchent les usagers de deux-roues
- ➔ Les accidents sont plus nombreux le soir, aux heures de pointe
- ➔ Les accidents sont plus nombreux aux intersections avec des feux de circulation

Les accidents de la route, un problème important au Burkina Faso

Une étude de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) montre que depuis 2007, le nombre de décès dus à des accidents dans le monde reste stable. Cependant, depuis 2010, les pays avec les plus faibles revenus, dont le Burkina Faso, ont des taux deux fois supérieurs à ceux des pays aux revenus élevés. **Les accidents de la route sont la première cause de mortalité chez les 15 - 29 ans.** On sait aussi que les décès sont plus nombreux en zone rurale sur les grands axes routiers qui relient les villes. En zone urbaine, bien que les accidents soient plus nombreux avec des blessés, parfois graves, ils sont moins mortels.

Au Burkina Faso, la grande majorité des victimes de la route sont des piétons, des cyclistes et des motocyclistes. Ces **usagers vulnérables** sont moins protégés et donc plus exposés.

Collecte des données en collaboration avec la Police nationale et le CHU Yalgado

Entre février et août 2015, nous avons réalisé une enquête avec la Police pour évaluer le nombre d'accidents à Ouagadougou et leurs conséquences sur la santé des usagers. L'identification et la localisation des accidents ont été réalisées par les agents des sections accidents des sept commissariats de Ouagadougou. Ils ont effectué 2 752 interventions impliquant 1 338 blessés et 25 décès.

Résultats

Près d'un accident sur deux comporte au moins un blessé. Ce très haut taux s'explique parce que les mesures de sécurité routière ne sont pas mises en place, notamment le port du casque, le respect du Code de la route et l'amélioration des infrastructures routières.

Selon les analyses, 95% des blessés par accident sont des usagers de deux-roues motorisés (86%), des cyclistes (5%) ou des piétons (6%).

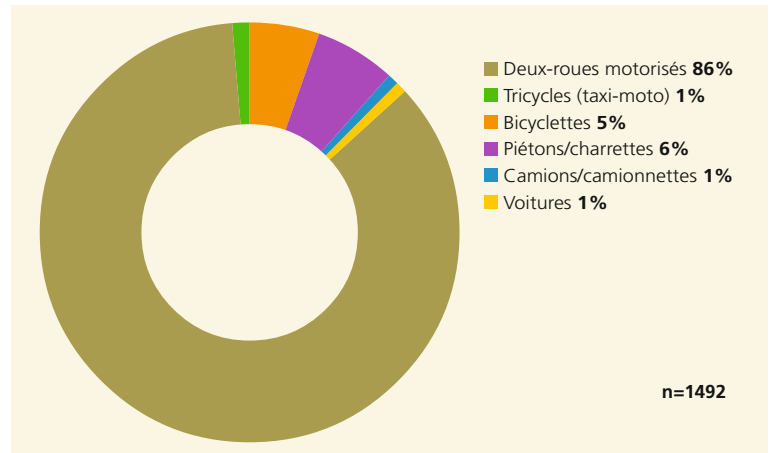


Figure 1
Répartition des usagers accidentés

Il y a plus d'hommes (66%) que de femmes (33%) blessés. Les jeunes de moins de 29 ans sont les plus touchés, notamment chez les femmes.

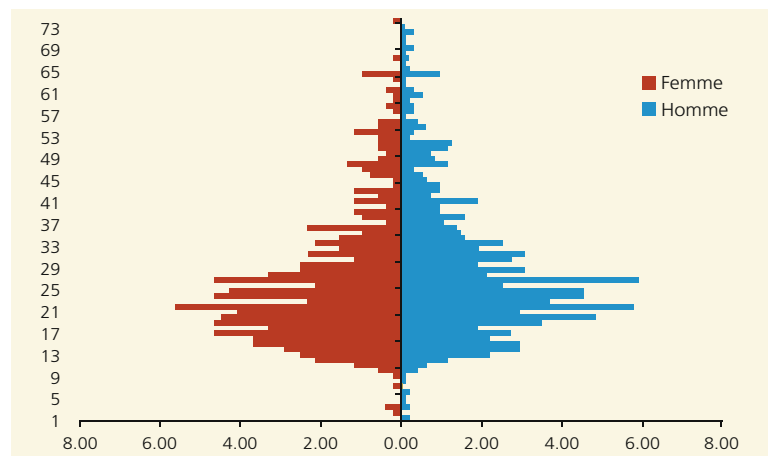


Figure 2
Âges des blessés

Les accidents avec blessés sont plus nombreux les lundis, jeudis et weekends et aux heures de pointe du soir (17h00 - 19h30).

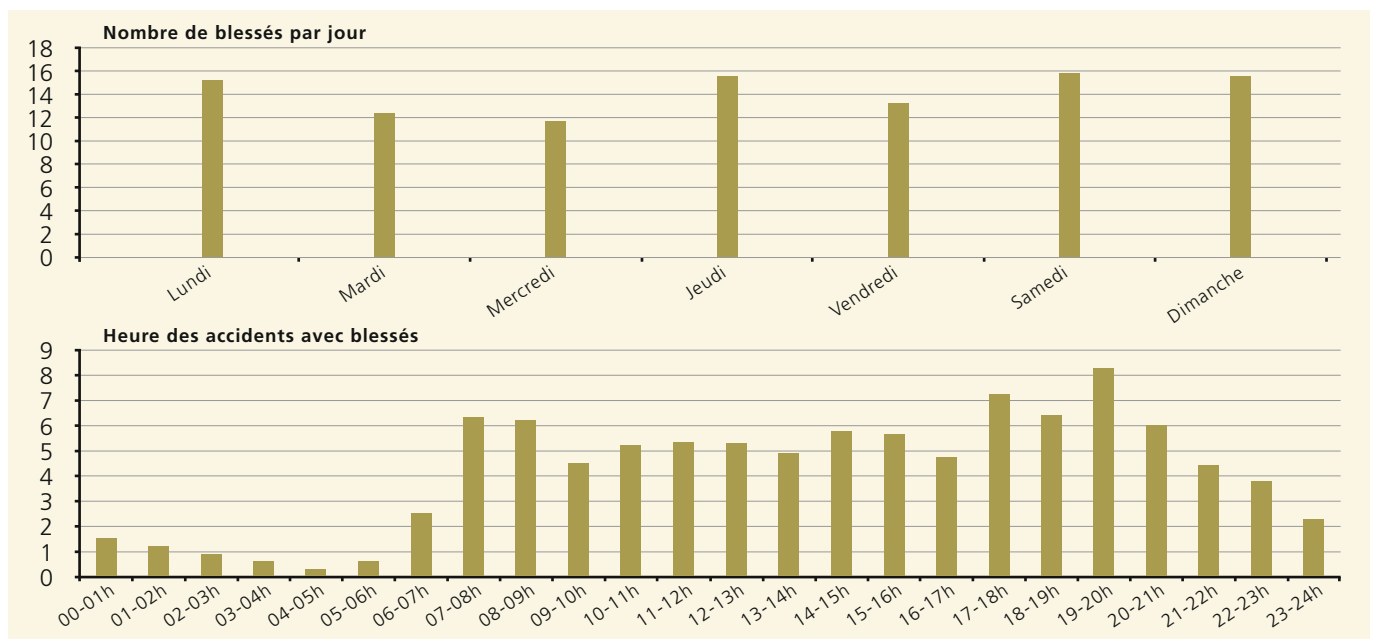


Figure 3
Nombre d'accidents avec blessés par jour et par heures



Emplacement géographique des accidents

Les usagers vulnérables sont plus exposés dans les embouteillages. Ces lieux d'accident correspondent au centre-ville, au grand rond-point du quartier Tampouy, au carrefour de la Patte d'Oie et sur l'avenue France-Afrique. Les axes de sortie et de contournement de la ville, la route de Bobo-Dioulasso et la route de Fada N'Gourma sont très touchées, et particulièrement aux feux de circulation. Il y a plus d'accidents sur les voies sans aménagement spécifique pour les deux roues.

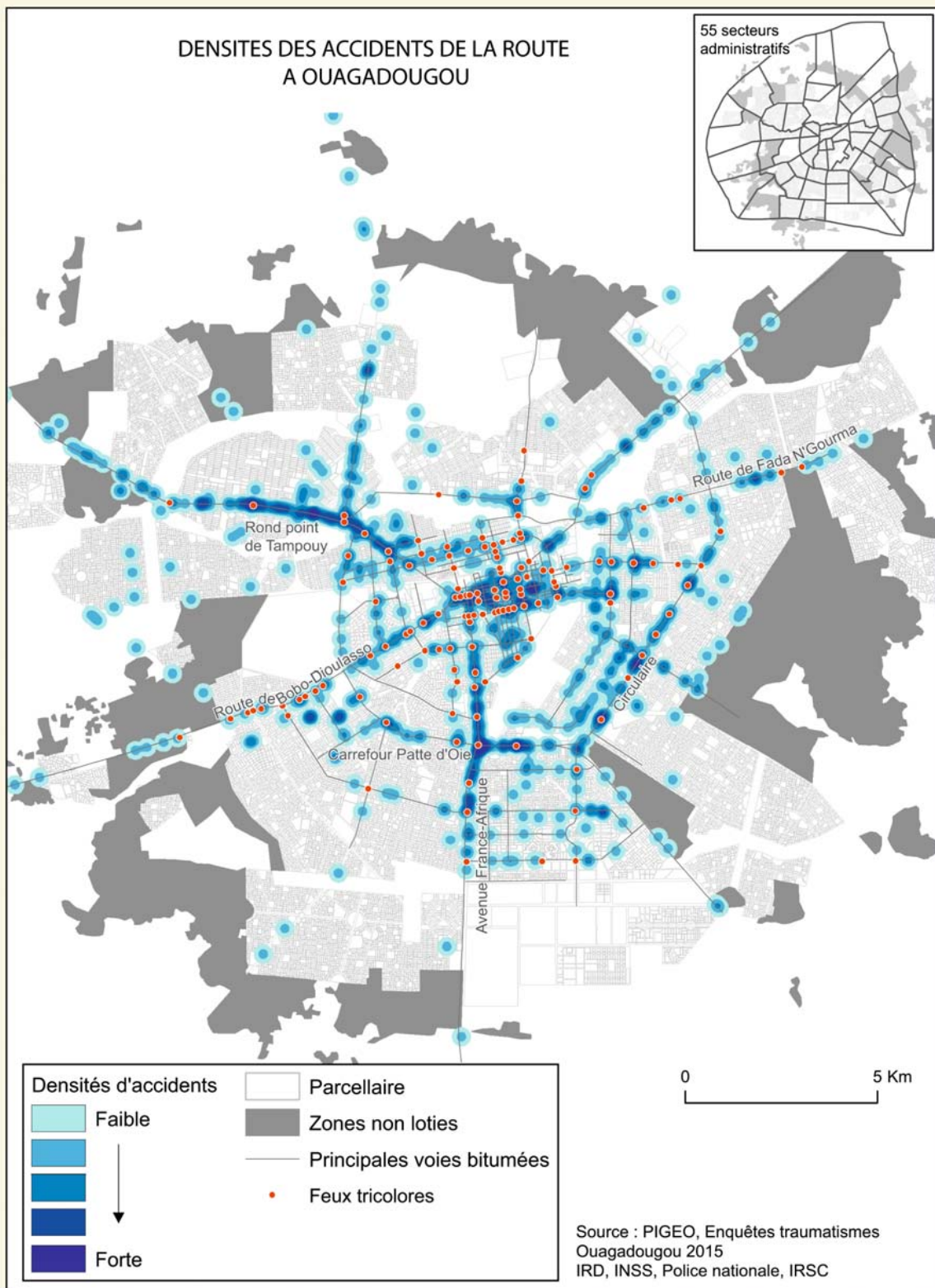


Figure 4
Points noirs des accidents à Ouagadougou

Conclusion

Les accidents de la route à Ouagadougou touchent principalement les utilisateurs de deux-roues et les usagers les moins protégés. Les hommes et les jeunes représentent les principales victimes de ces accidents. Le comportement en circulation et le respect du Code de la route sont les premières raisons des accidents. De plus, les infrastructures routières ne sont pas adaptées et de bonne qualité pour accueillir un grand nombre de deux-roues. Les blessures et les décès pourraient être réduits si les usagers portaient un casque.

Recommandations pour améliorer la sécurité routière

1. Apprendre et respecter le Code de la route

- > Rendre obligatoire l'obtention d'une attestation de connaissance du Code de la route.
- > Sensibiliser les jeunes dans les écoles au Code de la route.

2. Améliorer les infrastructures routières

- > Mettre en place des éléments matériels pour protéger les plus exposés comme des passerelles pour piétons placées au-dessus des routes et des terre-pleins centraux.
- > Séparer les différents types d'utilisateurs avec des aménagements simples qui n'augmentent pas les risques (ex : éviter les séparations avec des bornes hautes en béton, préférer des marques rugueuses qui marquent la séparation, mais restent franchissables).

3. Utiliser le casque à moto

- > Faire appliquer la législation établie depuis 1978 au Burkina Faso (décret N° 78-107/PRES/TPTU).
- > Favoriser l'acquisition des casques adaptés pour les usagers.

Emmanuel Bonnet (emmanuel.bonnet@ird.fr) - Institut de Recherche pour le Développement
Centre IRD de Ouagadougou - 688, avenue Professeur Joseph Ki-Zerbo - 01 BP 182 Ouagadougou 01 - Burkina Faso

Les auteurs remercient Christian Dagenais et Esther Mc Sween-Cadieux pour leurs commentaires (Équipe RENARD, Udm).



<http://www.equitesante.org>